



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE
DU COMMERCE
EXTÉRIEUR

MINISTÈRE
DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF

MINISTÈRE
DE L'ARTISANAT,
DU COMMERCE ET DU TOURISME

**Cycle des hautes études pour le développement économique
CHEDE**

MODALITES DE CANDIDATURE
Session 2014

Onzième PROMOTION

ORGANISATION DE LA SESSION

DURÉE

La session 2014 se déroulera sur une période de **7 mois**, de janvier à septembre 2014 à **raison de 2 à 3 jours consécutifs par mois**.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (les dates sont susceptibles d'être modifiées)

- 8 et 9 janvier 2014
- 11 et 12 février 2014
- 11, 12 et 13 mars 2014
- 8 et 9 avril 2014
- 20 et 21 mai 2014
- 25, 26 et 27 juin 2014
- 23 et 24 septembre 2014

LIEUX

Les séminaires seront organisés à Paris, en province et à l'étranger.

LA PROMOTION

COMPOSITION DE LA PROMOTION :

La promotion 2014 comptera une **soixantaine d'auditeurs**. Ils seront choisis parmi :

- **des cadres dirigeants d'entreprise,**
- **des élus locaux et nationaux,**
- **des représentants de la société civile** : journalistes, partenaires sociaux, associatifs et mutualistes, universitaires, chercheurs, professions libérales, religieux...
- **des cadres dirigeants des ministères économiques et financiers et d'autres ministères ou institutions publiques, ainsi que des collectivités locales.**

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Les critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- l'**expérience professionnelle** et le **niveau de responsabilité exercé,**
- la **motivation** et l'**esprit d'ouverture,**
- la **disponibilité** et la **volonté d'implication** dans les travaux du cycle,
- une **maîtrise** au moins passive de l'**anglais** est demandée.

ENGAGEMENT DES AUDITEURS :

Les auditeurs prennent un engagement de présence et de participation active à la totalité des séminaires.

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Le dossier de candidature est à télécharger à partir du 2 avril sur www.chede.minefi.gouv.fr. Il comprend :

- la fiche de candidature à nous retourner visée par le supérieur hiérarchique,
- une photographie d'identité,
- un curriculum vitae,
- un curriculum vitae simplifié,
- la fiche de motivation,
- une carte de visite professionnelle.

Après analyse et pré-sélection des dossiers, des entretiens se dérouleront les 10, 11 et 12 septembre 2013.

A l'issue de la procédure de sélection, chaque candidat(e) sera informé(e) de la suite réservée à son dossier courant novembre 2013.

DROITS D'INSCRIPTION :

Les droits d'inscription à la session, destinés à contribuer aux frais pédagogiques (ne sont pas inclus les frais de transport et d'hébergement), sont fixés à :

- **2.200 euros pour les organismes à but non lucratif et les administrations publiques**
- **5.300 euros pour les professions libérales et les entreprises privées de moins 1.000 salariés**
- **6.700 euros pour les entreprises de plus de 1.000 salariés.**

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique dispose d'un numéro de déclaration d'activité (article L.900-2 du Code du Travail). Les entreprises privées peuvent ainsi imputer les frais d'inscription de leurs salariés au titre des dépenses de formation professionnelle qui incombent à leur entreprise (article L.950-1 du Code du Travail).

Les droits d'inscription seront à verser **avant le 20 décembre 2013**.

Pour tout contact : francoise.harrault@finances.gouv.fr

Françoise Harrault

Tél : 01 58 64 83 40 - Fax : 01 58 64 83 15

Site internet : www.chede.minefi.gouv.fr

Clôture des inscriptions
Vendredi 28 juin 2013

